



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009 RELEVÉ DE DÉCISIONS

---

Paris, début de séance à 11h.

Le Conseil d'administration est intégralement réuni, soit 7 membres.

### FRAIS DE DÉPLACEMENTS

- adoption du principe de prise en charge des frais de déplacements des administrateurs pour les réunions,
  - il est important que ceux-ci puissent être enregistrés dans la comptabilité,
  - mais la Fédération n'a pas les moyens financiers pour le moment de rembourser,
  - il n'est pas question de les inscrire en dette envers les administrateurs.
- ✓ **Décision : Abandon de créance des administrateurs (la trésorière fournira le formulaire requis pour déduction sur l'impôt sur le revenu).**

### SECRÉTARIAT

- le CA enregistre la démission d'Alexis de sa qualité d'administrateur,
  - déclaration préfecture de Lille : telle qu'elle a été établie au sortir des dernières Rencontres.
- ✓ **Décision : Romain assurera le secrétariat par intérim.**

### AFFAIRE MAIRIE DE METZ / COULEURS GAIES / MARCHE DES FIERTÉS

- la nouvelle municipalité PS a repris à son compte l'argumentaire de l'ancienne équipe municipale (interdiction du passage de véhicules motorisés dans le centre-ville piétonnier, alors que c'est le cas pour la fête de la St-Nicolas),
  - Couleurs Gaias avait perdu en première instance et avait interjeté appel,
  - Parallèlement Couleurs Gaias a saisi la HALDE qui vient de statuer en sa faveur,
  - l'audience d'appel devait se tenir début 2010 mais a été avancée de 6 mois,
  - la Mairie de Metz a rejeté par deux fois les solutions amiables proposées par CG,
  - bonne couverture presse de ces derniers jours sur le sujet de discorde,
  - Couleurs Gaias remercie la Fédération de son soutien dans cette affaire,
  - Stéphane C. rappelle qu'il ne faut pas laisser s'installer une première jurisprudence sur ce litige,
  - David fait référence aux propos homophobes régulièrement émis par des responsables socialistes ultra-marins,
  - Stéphanie en profite pour rappeler la question écrite transphobe d'une députée PS bordelaise.
- ✓ **Décision : La Fédération LGBT fait parvenir au maire de Metz une lettre ouverte, ainsi qu'aux chefs de file des partis composant la majorité municipale messine (Stéphanie et Stéphane A. préparent le projet de lettre)**

## STATUT DU BEAU-PARENT

- rappel historique :
- Campagne présidentielle 2007 : le candidat N. Sarkozy promet une loi sur le statut du beau-parent pour les familles recomposées, y compris celles par un couple de même sexe,
- Octobre 2008 : audition de l'Inter-LGBT et de l'APGL,
- Février 2009 : Nadine Morano (secrétaire d'Etat à la famille) prépare un avant-projet de loi
- Mars 2009 : relance de l'Entente parlementaire de 2004,
- Fin mars 2009 : « report » de l'avant-projet de loi à la prochaine rentrée parlementaire + création de la commission Léonetti au groupe UMP de l'Assemblée nationale,
- Juin 2009 : remaniement gouvernemental, Christine Boutin n'est pas reconduite dans ses fonctions,
- Fin juillet 2009 : l'Inter-LGBT est auditionnée par la commission Léonetti,
- 14 septembre 2009 : rentrée parlementaire session extraordinaire,
- 1er octobre 2009 : rentrée parlementaire session ordinaire, aucune information dans l'agenda parlementaire,
  - selon les articles de presse relatifs à l'avant-projet de loi:
- l'exposé des motifs reconnaît la reconstitution des familles selon un mode homosexuel,
- les termes de « père » et « mère » ont été remplacés par celui de « parent »,
- la procédure de jugement par un juge aux affaires familiales serait remplacée par une convention amiable homologuée par un JAF,
- l'avant-projet reconnaît le droit de l'enfant à conserver un lien avec le parent social après rupture du couple,
- l'avant-projet reconnaît le droit au parent social de saisir le JAF pour obtenir la garde de l'enfant si le parent biologique venait à disparaître,
  - lacunes identifiées :
- aucune durabilité de la convention amiable,
- aucune disposition en faveur d'une filiation juridique de l'enfant avec le parent social,
  - le CA débat sur le fond (parentalité au sens large, génitalité, stérilité des personnes trans) et les modalités d'une campagne militante),
  - l'éventualité que la commission Léonetti n'aboutisse pas existe.
- ✓ **Décision** : Stéphane A. contacte l'Inter-LGBT et l'APGL pour obtenir le texte de l'avant-projet, se renseigner sur une éventuelle date de passage devant le Parlement et les informer de notre volonté de faire une campagne.
- ✓ **Décision** : Selon les informations recueillies, Stéphane A. pourra appeler Emmanuelle Mignon à l'Elysée.
- ✓ **Décision** : La Fédération émet un communiqué de presse + un courrier à faire parvenir aux parlementaires par les membres + un tract à distribuer + une fiche argumentaire (Stéphanie et Stéphane A. finalisent ces éléments à partir de la base préparée).
- ✓ **Décision** : Lancement de cette campagne le vendredi 23 octobre prochain (date modifiable selon les informations à recueillir sur le calendrier parlementaire).

## 10 ANS DU PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

- les lacunes du contrat actuel :
- capital-décès : les fonctionnaires doivent prouver que le PaCS a duré plus de deux ans,
- aucune pension de réversion n'est versée au partenaire survivant,
- le lieu de signature du PaCS, à la mairie et plus au TI,
- l'absence de prise en compte du PaCS sur les documents d'état-civil en cas de décès par exemple,
- la non-extension du PaCS à Wallis & Futuna, Mayotte et la Polynésie Française,
  - rappeler qu'il y a 10 ans, nous avons raison quant à la pertinence de ce contrat d'union et réaffirmer que c'est bien un nouveau droit républicain universel pour toutes et tous,
  - rappeler que l'amélioration du PaCS est compatible avec l'ouverture du mariage aux couples de même sexe,

- la question de la parentalité des couples de même sexe bloque aujourd'hui l'ouverture législative du mariage aux homosexuels,
- date anniversaire : le 15 novembre 2009.
- ✓ **Décision** : La Fédération émet un communiqué de presse + un courrier aux maires pour leur demander de ne plus s'opposer aux cérémonies civiles et conviviales de PaCS + un courrier aux parlementaires pour faire état de nos revendications + une fiche argumentaire pour les associations.
- ✓ **Décision** : Les associations doivent recevoir le matériel le mercredi 28 octobre 2009.

## CAMPAGNE TRANS

- Très bons retours médiatiques concernant l'affaire de Delphine de Trans Aide,
- Présence fédérale indispensable maintenant,
- Ce sujet demeure très pointu et pas manipulable par quiconque,
- La conférence de presse nationale de Trans Aide aura lieu le samedi 3 octobre 2009 au centre LGBT Paris à 15h (seront présents le Centre LGBT, SOS Homophobie, la Fédération, les avocats),
- Cette campagne se relie au combat pour l'homoparentalité en portant sur les conditions de reproduction et de stérilisation obligatoire pour obtenir son changement d'état-civil,
- Les axes de communication seront la stérilisation forcée et la mise en danger personnelle des personnes impliquées, tant socialement que professionnellement,
- Le Commissaire aux Droits de l'Homme auprès du Conseil de l'Europe s'est positionnée contre la stérilisation forcée il y a quelques semaines.
- ✓ **Décision** : la Fédération émet un communiqué de presse le lundi 28 septembre 2009 (Stéphanie et Stéphane C. finalisent le document).
- ✓ **Décision** : Trans Aide prépare une fiche argumentaire à distribuer aux membres.

## SITE INTERNET FEDERAL

- Récapitulation des chapitres actuels et ce que cela pourrait donner en en réduisant le nombre à 6 + présentation papier de la proposition de Patrick (Equinoxe),
- Contacts fédéraux : pas de téléphone perso (David pense que cela est nécessaire) + mini-biographie des administrateurs,
- Echanges autour de que faire des deux anciens sites et des relations avec la France Gay et Lesbienne et Hexagone Gay,
- Stéphane A. pense que l'essentiel réside dans les archives des Rencontres.
- ✓ **Décision** : Romain poursuit le tri des chapitres à fournir à Patrick pour insertion.

## PLAN VIH-SIDA 2009-2011

- Couleurs Gaies se plaint que le GRSP n'ait pas retenu favorablement le dossier présenté concernant le financement de cartes postales visant à recueillir auprès des personnes LGBT des adresses de médecins LGBT-friendly au motif qu'il s'agissait d'un projet discriminatoire!
- Quazar se plaint de la difficulté à utiliser la plateforme internet « subvnet », ce qui a conduit par inadvertance à la non validation du dossier rédigé.

## SANTE LESBIENNE

- Stéphanie nous informe avoir pris un premier contact avec la CLF lors du dernier groupe LGBT de la HALDE,
- Elle a également pris contact avec la Maison des Femmes de Paris,
- Romain rappelle que Clotilde Genon (chargée de mission à Sida Info Service) est également intéressée pour mener des actions d'information sensibilisation avec la Fédération.

## TRACT MILITANT

- ✓ **Décision** : format A5 plutôt que A4.

## RELANCE MEMBRES

- ✓ **Décision** : Romain reproposera aux administrateurs un portefeuille réparti des membres.

Fin de la réunion à 18h30.  
Temps de réunion = 5h

Fait le 22 septembre 2009,

Romain Chappaz,  
Secrétaire.